

## L'économie sociale et solidaire face aux défis de l'innovation sociale et du changement de société



### **AXE 1 : Le concept d'innovation sociale en débat**

#### **Atelier 1.2 L'innovation sociale entre transformation sociale et initiatives socio-économiques ?**

► **Titre de la communication :**

Innovation et transformation sociale

Jalons pour une lecture critique de la contribution de l'économie sociale et solidaire

► **Acronyme :**

[PENHORS]

► **Auteur :**

Alain PENVEN

(ARS – EA3149, Université de Bretagne Occidentale)

# Innovation et transformation sociale

Jalons pour une lecture critique de la contribution de l'économie sociale et solidaire

RIUESS – Nancy – 7-8 juin 2012

Alain PENVEN

Pr. Sociologie

ARS (EA 3149)

Université de Bretagne Occidentale

[Alain.penven@univ-brest.fr](mailto:Alain.penven@univ-brest.fr)

## Résumé

A partir des enseignements de deux recherches partenariales<sup>1</sup>, nous proposons dans cet article une lecture critique de la contribution de l'Economie Sociale et Solidaire –ESS- en matière d'innovation et de transformation sociale. Nous chercherons en premier lieu à déconstruire l'idée que l'innovation sociale serait consubstantielle de l'économie sociale et solidaire. Ensuite, nous proposerons de définir et de distinguer les notions de changement social, de transformation sociale et d'innovation sociale. Enfin, en mobilisant l'analyse d'approches empiriques variées, nous mettrons en lumière une manière spécifique d'innover des entreprises et mouvements de l'ESS qui repose principalement sur la capacité collective de formuler un problème social et d'y remédier par l'expérimentation et l'exploration de solutions alternatives. En les situant dans leur contexte socio-historique d'émergence, nous interrogeons ici, plus particulièrement, les capacités de l'ESS à produire des innovations à forte utilité sociale.

## Introduction

L'Economie sociale et solidaire –ESS-, que l'on peut définir comme une construction socio-politique fondée sur un mouvement d'idées et la mobilisation d'un ensemble composite d'entreprises à finalité sociale s'affiche<sup>2</sup> comme une force de transformation sociale. Mettant en avant une possible alternative au modèle économique dominant, elle cherche à promouvoir de nouvelles réponses aux enjeux socio-économiques contemporains. Cette vision programmatique, et quelque peu prophétique, qui repose sur la capacité de l'ESS à transformer les pratiques économiques et sociales ne résiste pas longtemps à l'analyse critique des écarts entre les pratiques et les discours portés par les acteurs. En posant le problème du point de vue de l'engagement militant, nous risquons d'idéaliser la capacité de l'ESS à résoudre ces crises et générer dans le même temps de lourdes frustrations, voire des désillusions, au regard des décalages abyssaux qui peuvent apparaître entre les discours et les pratiques réelles. Aussi, nous souhaitons positionner notre propos dans une perspective critique et éviter ainsi de céder à la logique de la propagande par empathie avec le champ considéré. Nous observons, fréquemment que le discours *pro domo* des acteurs prête à l'ESS des vertus idéalisées qu'elle n'a pas toujours et ces valeurs de référence de l'ESS, qu'elle porte comme un étendard, ne se traduisent pas automatiquement et de manière toujours vertueuse dans les manières de gérer les organisations ou de produire des services et des produits.

Economie humaine, l'ESS est porteuse de contradictions et l'examen minutieux de certaines dérives montre qu'il faudrait aussi nettoyer « les écuries d'Augias de l'ESS ». Cependant, à travers son histoire et ses réalisations contemporaines, on peut trouver des éléments de réponse, patents et significatifs, qui ouvrent des perspectives de

---

<sup>1</sup> Expérimentation auprès de 21 entreprises de l'ESS d'un outil de positionnement ([www.bipess.fr](http://www.bipess.fr)); programme de recherche La fabrique du social, expérimentation et innovation sociale, étude d'une quarantaine d'initiatives innovantes en Bretagne ([www.lafabriquedesocial.fr](http://www.lafabriquedesocial.fr))

<sup>2</sup> Etats généraux de l'ESS, 50 propositions pour changer d'échelle...

progrès économique et social. Ce texte est une contribution à une lecture de la capacité de transformation sociale de l'ESS. La première partie nous permettra de partager une réflexion sur la relation entre changement social et transformation sociale. Ensuite, dans une deuxième partie, nous interrogerons la relation entre transformation sociale et innovation sociale dans l'ESS. Enfin, dans une troisième partie, nous chercherons à montrer comment au cours de son histoire, l'ESS a été un moteur de transformation sociale par l'initiative collective et la création de réponses nouvelles et originales à des enjeux économiques et sociaux en alliance ou en opposition avec l'économie administrée, d'une part, l'économie marchande capitaliste, d'autre part.

## **Changement social et transformation sociale**

Le changement social est à considérer comme un ensemble de processus socio-historiques, économiques, technologiques, géo-stratégiques qui modifient de manière continue les pratiques sociales, les conditions économiques, les territoires, bref les sociétés et plus globalement le monde et notre terre. Nous utilisons le terme de transformation sociale pour désigner le résultat de la mobilisation individuelle et collective des acteurs –entrepreneuriat, mouvements sociaux, luttes sociales et politiques- qui vise à modifier une situation jugée inacceptable, qu'elle soit ou non provoquée par le changement social. On peut caractériser la transformation sociale en terme de pratiques, d'idées, d'organisation, d'innovations. On peut également la situer à l'échelle d'individus, de groupes, d'organisations, de mouvements sociaux, des sociétés. La transformation sociale peut être produite par l'action coopérative, l'action conflictuelle, ou encore par l'expérimentation et l'innovation. Elle est motivée par la recherche de solutions pour réduire des difficultés, des inégalités, bref inventer un autre monde favorable à l'émancipation des acteurs. Elle porte en elle une vision politique de la société et une volonté de la changer. Dans cette perspective, l'ESS est engagée, pour le meilleur et pour le pire, dans le changement social. Elle est aussi à l'origine de certains processus de transformation sociale. Bien entendu l'ESS n'est pas déconnectée des phénomènes de mondialisation, de la marchandisation des services, de l'externalisation des services publics... Cependant, l'ESS est plurielle et selon les secteurs d'activités, les organisations sont plus sensibles à la mondialisation<sup>3</sup> que d'autres organisations inscrites dans une économie résidentielle et territorialisée, les services aux personnes par exemple. Autrement dit, l'ESS subit le changement social ou elle en bénéficie. Elle contribue aussi au changement social par ses initiatives de transformation sociale ou encore elle résiste au changement social par des pratiques de protection sociale, de cohésion sociale. Prenons un exemple pour illustrer ce rapport au changement. Le modèle libéral promeut la marchandisation généralisée des activités humaines. Cette marchandisation généralisée de la société s'accompagne d'un affaiblissement des régulations collectives et la promotion de la figure de l'individu autonome et performant. En paraphrasant Sully, nous pouvons considérer que la marchandisation et l'individualisation sont les deux mamelles du capitalisme mondialisé. En poussant la caricature encore plus loin, nous pouvons imaginer que dans le monde d'aujourd'hui, et si nous allons dans le sens des vents dominants du capitalisme, nous pouvons devenir, les uns et les autres, auto entrepreneurs engagés sur un marché unique et se livrant une concurrence permanente. Cette compétition individuelle provoque l'enrichissement de quelques-uns, la précarisation du plus grand nombre et la relégation des plus malchanceux. L'ESS résiste à ces deux mécanismes de changement social contemporains majeurs en restant attachée aux régulations collectives. Soulignons un fait central, les organisations de l'ESS sont des sociétés de personnes, pas des sociétés de capitaux. Par le droit, l'engagement et l'organisation coopérative, des acteurs se mobilisent pour placer le collectif au centre des activités sociales et économiques. Le changement social est donc un processus général, complexe, systémique ; la transformation sociale étant l'une des dimensions de ce changement social. L'ESS apparaît, aussi dans certaines conditions comme un acteur de la transformation sociale déterminant car elle offre des voies alternatives à la pensée dominante. Nous montrerons au cours des pages qui suivent et à partir de quelques exemples les processus de transformation initiés par l'expérimentation et l'innovation.

Il convient cependant de nuancer notre propos car nous pouvons aussi observer une économie sociale bien installée sur ses certitudes et ses parts de marché qui témoigne davantage de conservatisme, voire de corporatisme, que d'une volonté de transformation sociale. Autrement dit, Natixis bébé spéculateur des Banques Populaires et de la Caisse d'Épargne est une illustration de certaines formes contestables de stratégies de groupes au cœur d'institutions de l'ESS et qui

---

<sup>3</sup> Nous pensons que les entreprises, selon leur secteur principal d'activités, sont plus ou moins polarisés par une forme d'économie : économie marchande mondialisée (exemple : le groupe industriel Mondragon), économie résidentielle, économie administrée (délégation de services publics), économie du don (ONG, associations caritatives)

constituent de véritables dérives au regard des principes de référence, dérives que l'on peut analyser par un phénomène d'isomorphisme du champ professionnel. Ce qui compte alors c'est d'agir par le jeu des filiales comme des banquiers traders plutôt que comme une banque coopérative. Nous enfonçons le clou avec le « social business ». La controverse qui émerge autour du social business et de la promotion de l'entreprise sociale par le Mouves, mouvement des entrepreneurs sociaux, illustre des tensions internes qui travaillent les familles de l'ESS. Ce mouvement inspiré par le modèle anglo-saxon du social business<sup>4</sup> est à regarder comme une initiative des grandes firmes capitalistes qui développent leurs marchés internationaux en générant de fortes inégalités de richesses qu'ils souhaitent corriger par la philanthropie. En résumé, la vision de ces nouveaux entrepreneurs sociaux est d'associer le marché à la charité en « détricotant » les principes fondamentaux de l'Économie Sociale, le principe de non lucrativité en premier lieu. Ces deux exemples soulignent les ambiguïtés, les tensions, les contradictions inhérentes au positionnement d'une économie sociale « tiraillée » entre une économie de marché capitaliste et une économie publique. Pour clarifier notre propos nous pouvons distinguer utilement : 1-une économie publique fondée sur l'intérêt général de l'ensemble des citoyens sans distinction, 2-une économie capitalistique fondée sur l'intérêt individuel de ses actionnaires, 3- et enfin l'économie sociale fondée sur l'intérêt collectif de ses membres. Ces trois dimensions de l'économie auxquelles il conviendrait d'ajouter l'économie domestique<sup>5</sup> constituent un système complexe et pluriel dont les interactions génèrent des tensions sur les projets et la manière d'orienter le développement des entreprises par l'inscription dans des marchés publics ou privés, la délégation de services publics, des formes alternatives d'activités, d'emplois et d'engagements...Le changement est une notion générale mobilisée pour caractériser les modifications ou les ruptures qui travaillent les activités humaines et leur environnement. On parle ainsi de changements environnementaux (le réchauffement climatique et ses conséquences), de changements politiques et géopolitiques (l'alternance, les régulations internationales des crises), de changements économiques (la globalisation des échanges à l'échelle mondiale), de changement social (l'urbanisation des modes de vie, le renforcement des inégalités, le retour du religieux et du communautarisme...). Ces changements globaux, interagissent entre eux (par exemple la précarité des migrants climatiques a un impact sur l'économie et les politiques d'immigration) et sont à situer à différentes échelles. Ainsi, le changement social est un processus complexe qu'il convient d'appréhender par une approche multidimensionnelle et systémique. Nous pouvons considérer qu'il s'agit d'un système de transformation des pratiques et des représentations qui oriente le développement des sociétés, des communautés, des individus. Nous pouvons également identifier, en suivant les travaux de Michel FORSE et Henri MENDRAS<sup>6</sup> des paradigmes généraux qui permettent de penser le changement et des facteurs qui constituent des leviers puissants<sup>7</sup>. Ces changements sont à situer à trois niveaux : le changement individuel, le changement organisationnel, le changement sociétal. De nombreux auteurs, au cours du 19<sup>ème</sup> et du 20<sup>ème</sup> siècles, ont tenté de concevoir une grille de lecture du changement social. Ces modèles, l'évolutionnisme, le déterminisme, le matérialisme, situés dans leur époque et courants de pensée, ne font plus référence aujourd'hui. L'approche systémique apparaît aujourd'hui comme le modèle le plus approprié à la lecture des sociétés modernes. L'ambition de ces paradigmes anciens était d'apporter, par une approche macro sociale une explication au mouvement des sociétés. Le modèle systémique est davantage une méthode d'analyse pragmatique et micro sociale qui postule que le changement social est un problème qui doit être étudié en prenant en compte les logiques d'action des acteurs et leurs interactions : *« Ce sont les hommes qui changent, que non seulement ils ne changent pas passivement, mais qu'ils changent dans leur collectivité et comme une collectivité : non pas individuellement, mais dans leurs relations les uns avec les autres et dans leur organisation sociale (...) Le changement est systémique, c'est-à-dire contingent au système d'action qui l'élabore et auquel il s'applique »*<sup>8</sup>.

La transformation sociale par l'initiative collective est une dimension du changement social. Elle apparaît comme un effet et aussi comme une cause de changements plus globaux. Alain TOURAINE<sup>9</sup> après avoir constaté l'épuisement du mouvement ouvrier autour des années 70 a étudié et mis en lumière la force des mouvements sociaux (lutttes étudiantes, lutte pour le droit des femmes, solidarnosc, lutte contre le nucléaire...). Ses collaborateurs du CADIS ont également

<sup>4</sup> Maurice PARODI, RECMA, 315- Jean-François DRAPERI, RECMA, 316-2010

<sup>5</sup> Karl POLANYI, La grande transformation, Gallimard, 1983

<sup>6</sup> Le changement social, Armand Colin, 1991

<sup>7</sup> 1- la démographie : vieillissement de la population et besoins accrus de protection et de services aux personnes, 2- la technologie : la révolution informationnelle et la consommation de nouveaux objets, l'émergence de réseaux sociaux numérisés, 3- l'idéologie : avec la chute du mur de Berlin, la fin des grands modèles ; le deuil du grand soir...mais la conscience de nouveaux périls (épuisement du modèle de développement industriel, finitude des ressources terrestres...) 4- le conflit : le conflit, moteur d'un changement social rapide et producteur de normes nouvelles.

<sup>8</sup> Michel CROZIER, Erhart FRIEDBERG, L'acteur et le système, Seuil, 1977

<sup>9</sup> Alain TOURAINE, Production de la société, Seuil, 1973 ; La voix et le regard, Seuil, 1972 ; Critique de la modernité, Fayard, 1992,

étudié des « contre-mouvements sociaux » qui fragilisent la société : le racisme, la violence, le terrorisme... Autrement dit, les changements sociaux vont générer une mobilisation d'acteurs pour la résolution de problèmes nouveaux et favoriser l'invention et l'appropriation de combinaisons qui vont se traduire dans des produits et des services nouveaux. L'innovation, par sa capacité à transformer les pratiques et les modes de pensée, contribue à son tour au changement social. Nous identifions ainsi une relation forte, dialectique, entre le changement social et les initiatives de transformation et d'innovation sociale. A titre d'illustration, nous pouvons considérer que l'émergence au cours des années 80 de l'insertion par l'activité économique –IAE– a constitué une réponse novatrice aux changements socio-économiques qui ont fragilisé la société salariale<sup>10</sup> en offrant des activités et des supports à des personnes désaffiliées. L'IAE a aussi contribué à une transformation des politiques sociales en mettant en relation l'activité économique, l'insertion sociale et le développement territorial. Elle a aussi profondément bousculé les approches caritatives en associant à la logique du don, la logique de la production, de l'innovation et de la commercialisation.

### **La transformation sociale par l'innovation en économie sociale et solidaire**

Sans négliger l'apport essentiel d'intellectuels de renom<sup>11</sup> qui ont cherché à définir des cadres conceptuels de l'ESS, nous partons de l'idée que l'ESS est pragmatique, plus que programmatique ; qu'elle est davantage portée par ses réalisations concrètes que par une idéologie. Cette observation ne veut pas dire que des courants idéologiques et politiques ne traversent pas l'ESS. Du fait de sa centration sur son projet économique à vocation sociale, nous pensons que l'ESS privilégie l'expérimentation et l'innovation sociale plus que le conflit, les luttes sociales et politiques. D'ailleurs, au cours du 19<sup>ème</sup> siècle des débats virulents ont opposé des syndicalistes et des coopérateurs<sup>12</sup>. Explorons cette voie de la transformation sociale par l'expérimentation et l'innovation sociale. L'innovation est à la mode car elle apparaît comme une voie privilégiée de développement économique et sociale. A tous les « étages » de l'organisation territoriale, des schémas, plans, programmes en faveur de l'innovation sont mis en oeuvre, des programmes de recherche, de nombreux colloques sont initiés. Pourtant, l'innovation est un phénomène rare et par définition éphémère. Trop souvent, le terme est utilisé de manière incantatoire ou approximative pour décrire l'émergence de nouvelles activités, de nouvelles pratiques dans un contexte organisationnel ou territorial donné. Il convient donc de distinguer ce qui relève de la nouveauté, c'est-à-dire l'émergence de nouvelles pratiques, de nouveaux produits dans un contexte local, de l'innovation définie comme une création destructrice en référence à Joseph SHUMPETER. L'innovation se caractérise par l'appropriation sociale de nouvelles combinaisons structurantes introduites dans la manière de fabriquer des produits, des processus, des procédés. Une invention peut rester marginale, elle devient une innovation par un travail de reconnaissance et d'appropriation par la société. A titre d'illustration, la cité du livre de Bécherel a constitué une nouveauté en Ille-et-Vilaine, voire en Bretagne. Mais il s'agit de la copie et de l'adaptation d'une expérience hollandaise fondée sur la promotion d'un produit marketing nouveau associant un patrimoine (une petite cité de caractère) et un produit culturel (le livre d'occasion). Cette innovation initiale et aujourd'hui banalisée.

Les initiatives fondatrices de l'économie sociale au 19<sup>ème</sup> illustrent une volonté collective de trouver des réponses novatrices à des besoins sociaux. Il s'agissait en particulier de rendre accessibles des biens et des services à des populations démunies. C'est aussi l'invention de formes d'organisations collectives, démocratiques, inter-coopératives. C'est enfin, l'affirmation de valeurs dans la manière de définir le développement et de produire des richesses et de les mutualiser. Les initiatives pionnières (coopérative de consommation et de travail, mutuelle de santé, crédit mutuel, associations d'éducation populaire) reposent sur trois leviers : 1- la satisfaction des besoins des membres et plus globalement, de la population, par la conception et la distribution de biens et de services, 2- la création de formes d'organisation inspirées par des valeurs collectives de référence : démocratie, coopération, mutualisation (l'association, la coopérative, la mutuelle), 3- la production de solidarités généralisées facilitant ainsi l'accessibilité des plus démunis aux biens et aux services produits.

Ces réalisations sont ensuite diffusées largement, appropriées et interprétées en fonction des mouvements et contextes locaux. La structuration fédérale notamment, et la reconnaissance par les pouvoirs publics, vont consolider ces pratiques et contribuer à leur généralisation. Innovantes à leur origine, elles sont par la suite intégrées comme des pratiques ordinaires, reconnues et banales. Ces initiatives collectives sont ensuite récupérées par l'Etat et le marché. L'innovation

---

<sup>10</sup> Robert CASTEL, Les métamorphoses de la question sociale, une chronique du salariat, Fayard, 1995

<sup>11</sup> Charles Gide, Marcel Mauss, Jean Jaurès, Frédérick Leplay, Henri Desroche

<sup>12</sup> Henri DESROCHE, dans son traité d'économie sociale traite de cette tension entre les coopérateurs et le mouvement syndical.

initiale cède le pas à l'institutionnalisation, à la généralisation et devient un objet public en référence à l'intérêt général (la sécurité sociale par exemple) ou encore un objet privé lucratif (les assurances complémentaires de santé). Dans une phase de généralisation, les initiatives privées capitalistes rentrent en concurrence avec les systèmes coopératifs et mutualistes qui en ont été les précurseurs de nouvelles pratiques. A titre d'exemple, les marchés publics de l'insertion intéressent de plus en plus de firmes qui arrivent parfois à évincer de ces marchés des associations qui ont été à l'origine des initiatives.

Plus récemment, l'Insertion par l'activité économique –IAE-, les Coopératives d'activité et d'emploi –CAE-, les Sociétés coopératives d'intérêt collectif –SCIC- illustrent le même phénomène : un contexte socio-économique révélant : 1- une demande peu satisfaite par le marché ou les dispositifs publics (l'emploi, la création d'entreprises, les services aux personnes...); 2- la mobilisation collective d'acteurs locaux et l'invention de formes organisationnelles par la suite instituées (IAE, SCIC, CAE) dans un dialogue avec les pouvoirs publics ; 3- la production de biens et de services sur des niches économiques nouvelles (services aux personnes, recyclage des déchets par exemple) ; 4- la combinaison d'un projet social et d'un projet économique, voire d'un projet politique. Aujourd'hui des groupes capitalistes, à la recherche de nouveaux marchés s'intéressent à l'insertion, aux ressourceries, aux éco-activités. Deux exemples permettent de comprendre ces processus d'innovation dans l'ESS. Notons que ces processus d'innovation sont situés dans une histoire des organisations et des mouvements et dans un territoire et des réseaux.

La coopérative d'activité et d'emploi –CAE- constitue une innovation dans la manière de concevoir l'accompagnement des créateurs d'activités. (LYON 1995, aujourd'hui 80 CAE environ en France). Le cadre coopératif permet de sécuriser les parcours, de développer les compétences par la transmission et la mutualisation. La pratique du travail en réseau (coopérer pour entreprendre) et la logique de l'essaimage (plutôt que le développement monopolistique) en fait un mouvement alternatif d'apprentissage et de développement coopératif. Fidèle à ses principes organisationnels (statut coopératif) et à ses valeurs la CAE devient progressivement une coopérative d'entrepreneurs sociétaires. Si la première génération de CAE est une structure d'accompagnement soutenue par les pouvoirs publics pour encourager et sécuriser l'entrepreneuriat, la CAE de deuxième génération est une entreprise partagée : *« Les entrepreneurs salariés contribuent humainement et financièrement de façon substantielle au développement du projet collectif de la coopératif. L'entreprise partagée ainsi formée connaît un turn over réduit et donc un développement de sa taille qui lui apporte l'autofinancement nécessaire à sa construction. Son projet collectif consiste en un développement de divers mécanismes de mutualisation qui visent à offrir au sein de la coopérative des conditions supérieures à celles dont l'entrepreneur disposerait s'il était travailleur indépendant »*<sup>13</sup>. Reprenant l'évolution de la CAE COOPANAME, Joseph SANGIORGO et Stéphane VEYER identifient une troisième génération de CAE définie comme une mutuelle de travail associant par la coopération « des dizaines de PME ». « Bouillon de culture » cette CAE de troisième génération, qui reste encore au stade de l'utopie devient un opérateur économique capable : 1- de développer des partenariats industriels, 2- de constituer des fonds d'investissement, de créer une caisse de secours mutuels, 3- de créer des mécanismes collectifs de couverture des pertes d'exploitation<sup>14</sup>.

Autre exemple, le réseau des coopératives Le Relais qui développe une filière de recyclage du textile. Née dans la mouvance d'Emmaüs, Le Relais est *« une entreprise à but socio-économique basée sur les principes d'équité, de transparence, de démocratie directe et de non-rémunération du capital. C'est par le biais de la collecte, du tri et de la revente de vêtements, de chaussures et de linge de maison de seconde main que Le Relais engage sa lutte contre l'exclusion et la précarité. Depuis, plus de 1000 emplois ont ainsi été créés en France et quelques 300 en Afrique. Refusant d'une part l'assistanat, d'autre part la course au profit, Le Relais a réussi son pari en conciliant logique sociale et logique économique »*<sup>15</sup>. L'expérience du Relais témoigne d'un processus d'innovation et de transformation sociale par la combinaison de plusieurs logiques articulées dans un projet social et économique : 1- logique sociale de lutte contre la pauvreté et la précarité par la création d'emplois en France et en Afrique, 2- logique de développement humain durable respectueux de l'environnement (recyclage), 3- logique d'innovation technologique : création de produits isolants pour l'habitat « Métisse » produit d'isolation thermique et phonique élaboré à base de coton et de laine recyclée, 4- logique d'innovation organisationnelle et sociale : ouverture du sociétariat aux salariés en insertion.

---

<sup>13</sup> Joseph SANGIORGO, Stéphane VEYER, Les coopératives d'activités et d'emploi : un exemple de construction d'une innovation sociale, Revue internationale de projectique, 2009/1, page 56

<sup>14</sup> Ibid page 57

<sup>15</sup> Plaquette de présentation du Relais

Ces deux exemples montrent qu'il y a bien une manière spécifique de produire l'innovation dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Elle repose sur la volonté collective de résoudre des problèmes économiques et sociaux en référence à des principes, valeurs, normes partagées et sur la capacité d'identifier des opportunités et des niches économiques. Ces démarches innovantes s'inscrivent dans un modèle de développement alternatif que l'on peut qualifier de développement humain, a-capitaliste, durable et réticulaire.

## **L'Économie sociale est-elle une force de transformation sociale ?**

L'ESS au cours des deux siècles passés, malgré son poids modeste, a joué le rôle de « défricheur », de pionnier, d'expérimentateur et de promoteur de solidarités collectives, d'organisations productives, de conquêtes de nouveaux droits en matière d'éducation et de démocratie. Nous pouvons en déduire que l'ESS a été, notamment au 19<sup>ème</sup> siècle une force puissante de transformation sociale. Elle a construit progressivement un espace spécifique de développement économique et social aujourd'hui reconnu. Si son poids économique reste limité (10% des emplois, 8% du PIB) son poids sociétal est considérable (lien social, engagement bénévole, innovation...). Elle a contribué de manière significative aux progrès de la société en rendant légitime des formes de solidarités collectives généralisées, en participant à la démocratisation de la démocratie et en assurant la promotion de l'éducation populaire, c'est-à-dire l'éducation du peuple pour une émancipation citoyenne. Les initiatives de l'ESS sont toujours à situer dans un contexte socio-historique, car elles sont le plus souvent inscrites dans un combat collectif et pragmatique allant vers des réalisations concrètes. L'économie sociale apparaît en Europe au début du XIX<sup>ème</sup> siècle dans un contexte d'industrialisation et de constitution d'une classe laborieuse qui est exploitée et vit dans des conditions d'hygiène et d'insécurité déplorables. Inspirés par les idées des Lumières et le socialisme utopique<sup>16</sup>, des pionniers<sup>17</sup> expérimentent de nouvelles manières de produire, de consommer, d'épargner afin de répondre aux besoins de leur communauté par la solidarité, la coopération et la mutualisation. Ces formes collectives de résistance à l'exploitation par la coopération vont se développer et se structurer progressivement au cours du siècle. Il faudra attendre la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle pour obtenir une reconnaissance officielle. La création des sociétés de secours mutuels (1852), le droit syndical (1884), le droit d'association (1901) vont contribuer au développement de l'économie sociale et à sa lisibilité (Exposition Universelle de 1900). Avec le Front populaire et dans le prolongement des fulgurances de Condorcet sur l'éducation tout au long de la vie et les expériences d'universités populaires (La coopération des idées à Montreuil), la réflexion sur le temps et les conditions de travail va ouvrir la société aux questions du temps libre et de l'accès à la culture pour tous. L'éducation populaire constitue un projet sociétal de transformation du rapport à la culture et de démocratisation de l'accès aux œuvres et aux pratiques artistiques. Elle complète et renforce le processus de généralisation de l'éducation et de l'instruction initié par la 3<sup>o</sup> République.

L'économie sociale va connaître au cours du 20<sup>ème</sup> siècle une forte structuration fédérale et confédérale et un développement économique exceptionnel induisant des formes d'institutionnalisation et de banalisation. « L'esprit de Mai 68 » a aussi soufflé sur l'économie sociale instituée et des formes nouvelles d'économie alternative et solidaire ont émergé en explorant à nouveau les utopies communautaires, les réseaux de production alternatifs, les finances solidaires... Dans le prolongement de ces innovations et pour faire face au chômage de masse, un mouvement d'insertion par l'activité économique va se structurer, à partir des années 1980, avec l'appui des collectivités publiques. La création de la délégation interministérielle à l'économie sociale –DIES- en 1982 confirme la reconnaissance officielle du troisième secteur par l'Etat. Aujourd'hui, dans un contexte de mondialisation libérale et de construction européenne, l'économie sociale et solidaire cherche à renforcer sa cohésion et sa reconnaissance afin de défendre, en France et en Europe, la liberté d'entreprendre autrement et collectivement<sup>18</sup> dans une économie plurielle<sup>19</sup>.

---

<sup>16</sup> Robert Owen, Saint Simon, Charles Fourier...

<sup>17</sup> Les bijoutiers en doré, Paris, 1834 ; Les équitables pionniers de Rochdale, Manchester, 1844 ; Le crédit mutuel Raiffeisen, Allemagne, 1845

<sup>18</sup> Alain PENVEN, introduction de l'ouvrage « *L'économie sociale et solidaire en Ile et Vilaine* » réalisé par le Conseil général 35 avec l'appui de l'INSEE, 2007.

<sup>19</sup> « Karl Polanyi propose, sur la base d'études empiriques comparatives, quatre principes économiques définissant les « formes d'intégration » d'une société (POLANYI 1964) : le modèle de l'échange correspond à des « mouvements de va et vient » de produits entre les personnes et les groupes. Trois types d'échanges sont répertoriés : les échanges opérationnels, décisionnels et intégratifs. L'institution du marché fonctionne à partir de l'échange intégratif décrivant les mouvements de l'appropriation de l'échange à un taux négocié. L'échange marchand implique la liberté contractuelle et l'antagonisme des intérêts des parties contractantes dans la mesure où elles recherchent par l'échange, l'obtention d'un gain maximum ; - le modèle de la redistribution décrit « les

Cette brève et sommaire rétrospective nous permet de souligner que l'ESS vit en quelque sorte aujourd'hui sur les acquis du passé qui sont identifiables à partir de deux vagues de transformation par l'innovation situées dans un contexte socio-économique particulier. La première vague, celle du 19<sup>ème</sup> est principalement une réaction à l'exploitation capitaliste qui va trouver dans l'auto-organisation ouvrière des réponses solidaires novatrices en matière de protection, d'émancipation et de reconnaissance. La deuxième vague, celle du 20<sup>ème</sup> siècle finissant, se situe dans un contexte post-industriel de recomposition du capitalisme à l'échelle mondiale. Elle se manifeste par une mobilisation collective contre l'exclusion par la création d'entreprises d'économie solidaire d'insertion, de finances solidaires, d'accompagnement de créateurs d'activités et d'emplois ou encore de prévention de la désaffiliation sociale. Aujourd'hui, le modèle de développement industriel et financier global est remis en cause en raison de son incapacité à réduire les inégalités et à préserver l'environnement humain et naturel. Si nous pensons la transformation à partir de ces constats, nous pourrions entrevoir les prémisses d'une nouvelle vague d'innovations, celle du 21<sup>ème</sup> siècle, qui contribuerait à la formation d'une société humaine plus fraternelle et responsable à l'égard des générations futures. Nous sommes aujourd'hui engagés dans une société de la connaissance et de l'innovation poussée principalement par la révolution informationnelle. Nous devons aussi prendre en compte la finitude terrestre et passer d'une société de l'avoir se traduisant par la consommation de masse à une société de l'être, société attentive à la production d'un bien-être généralisé. Dans cette perspective, l'ESS peut devenir une force créatrice et motrice pour orienter le développement de la société à partir d'un modèle économe en biens matériels et en ressources naturelles et généreuse en biens relationnels. Cette sobriété heureuse préconisée par Patrick VIVERET<sup>20</sup> et Pierre RABHI réclame une révolution des idées et des pratiques. L'ESS est aujourd'hui engagée dans cette économie relationnelle.

### **Conclusion : comment penser une ESS de transformation sociale aujourd'hui ?**

Dans le contexte contemporain, comment lire la capacité de transformation sociale de l'ESS et de manière concomitante sa capacité à renouveler son projet ? Nous partons de l'hypothèse que dans le prolongement de sa tradition historique, une ESS de transformation sociale, par opposition à une ESS de conservatisme social, se situe dans un contexte socio-économique pour construire des alternatives à la pensée dominante et transformer la société par ses innovations. Dans cette perspective, il semble que l'ESS cherche à apporter de nouvelles réponses que l'on peut classer en référence aux quatre dimensions du développement humain durable.

Premièrement, l'ESS propose une alternative en matière de création d'activités et d'emploi fondée sur l'entrepreneuriat collectif. Elle développe des arguments et mobilise des forces sociales pour concevoir des pratiques alternatives : consommer autrement, produire autrement, redistribuer des richesses autrement dans une perspective de réduction des inégalités.

Deuxièmement, l'ESS souhaite apporter sa pierre au fonctionnement démocratique. Cependant, son poids modeste ne lui permet pas d'inverser les dérives de la démocratie d'opinion et de la reproduction des élites. L'ESS en puisant dans les ressources d'une éducation populaire rénovée à probablement les moyens de contribuer à la démocratisation de la démocratie en s'inscrivant davantage dans une démocratie délibérative, contre-pouvoir d'une démocratie représentative en quête d'exemplarité.

Troisièmement, les entreprises de l'ESS intègrent, progressivement, à leur projet un modèle de développement humain durable, solidaire des générations futures et respectueux de l'environnement naturel. Certaines sont d'ailleurs à l'origine de la création d'éco-activités (Biocoop, Le Relais, Culture Bio).

---

*mouvements d'appropriation en direction d'un centre puis de celui-ci vers l'extérieur ». Son organisation suppose l'existence d'une institution centralisatrice permettant soit par la contrainte soit par « libre consentement » le regroupement des produits ; - le modèle de la réciprocité définit les « mouvements entre points de corrélation de groupes symétriquement ordonnés au sein de l'organisation économique et principalement sur des motifs désintéressés ; - le dernier modèle de l'administration domestique, proche de l'autoproduction permet « de produire et d'emmagasiner pour la satisfaction des besoins des membres du groupe ». (...) Les pratiques de réciprocité et de redistribution selon Polanyi ont précédé historiquement l'idée de marché autorégulateur » Cyrille FERRATON, Associations et coopératives, une autre histoire de l'économie, ERES, 2007, 239p*

<sup>20</sup> Pierre RABHI, Vers la sobriété heureuse, Actes Sud, 2010

Enfin, la quatrième dimension concerne la finalité sociale et la résolution de problèmes sociaux. Très impliquée dans la formation de l'Etat-providence, l'ESS se trouve confrontée de manière frontale à l'effet de ciseau provoqué par la crise qui se traduit par une baisse des ressources et par une augmentation de la demande. Dans ce contexte, de nouvelles formes de solidarités sont expérimentées, qui laisse entrevoir une recombinaison des pratiques d'intervention sociale. L'analyse d'expérimentations sociales récentes montre l'importance de l'expertise d'usage et des compétences collectives dans la réforme des postures institutionnelles et la création de nouvelles pratiques sociales<sup>21</sup>.

Ces chantiers sont colossaux et les vents contraires puissants. Les forces de distinction, les égoïsmes, l'instinct grégaire font parfois office de boussole. Aussi nous pouvons inférer de ces observations que la coopération<sup>22</sup> et l'inter-coopération sont de nature à renforcer les capacités de transformation sociale de l'ESS.

Enfin, pour conclure provisoirement cette réflexion nous pouvons revenir sur la question de l'alternative au modèle dominant de production et de consommation. Il est difficile d'avancer une réponse globale et définitive. En effet, si l'on pose la question de l'alternative au niveau des individus, des groupes, des organisations, on peut entrevoir des choix, des opportunités, des stratégies. Une personne ou un groupe de personnes ont la possibilité, à condition d'y être bien sensibilisés, de bâtir un projet coopératif, mutualiste, associatif. Ils ont la possibilité de le définir et le positionner comme une alternative aux pratiques dominantes du champ concerné. Par exemple : l'expérimentation de solutions alternatives à l'institutionnalisation du handicap ; la construction de réseaux de distribution courts sous forme d'AMAP ; la création d'un collectif d'artistes pour une production culturelle en dehors des circuits qui dominent le marché... Bref, les choix alternatifs, individuels et collectifs, sont possibles et identifiables. Ensuite, dans une perspective de développement (humain, durable) se pose la question de la structuration, de la reconnaissance, de la consolidation de ces alternatives. Les structures fédérales, les réseaux, les pôles ressources répondent à ses enjeux de reconnaissance et de consolidation. Cependant, le poids de ces alternatives reste encore marginal dans une phase initiale de développement. Il faut de la durée, de la structure, des moyens humains et financiers pour consolider et pérenniser ces pratiques. Si nous nous plaçons à l'échelle de la société ou plus globalement de l'économie-monde, les projets alternatifs (par exemple le micro-crédit, le commerce équitable, la production bio, les éco-activités...) restent encore au stade embryonnaire. Mais la prise de conscience des consommateurs progresse...notamment chez les classes moyennes. Dans une économie régulée, la reconnaissance par l'Etat, les Régions, Départements, Agglomérations... est déterminante et des alliances objectives se produisent au nom de l'intérêt général. Dans les domaines globalisés, de l'industrie, du commerce et de la finance, la concurrence est redoutable et la logique de profit a une forte emprise sur les acteurs économiques. En conséquence, la construction d'une alternative est un long combat qui passera probablement par une prise de conscience de la population, la création d'un rapport de force plus favorable au plan politique et économique dans la longue durée.

**Alain PENVEN**

**Pr. Sociologie**

**ARS (EA 3149)**

**Université de Bretagne Occidentale**

[Alain.penven@univ-brest.fr](mailto:Alain.penven@univ-brest.fr)

---

<sup>21</sup> Programme de recherche La fabrique du social : [www.lafabriquedusocial.fr](http://www.lafabriquedusocial.fr)

<sup>22</sup> Alain PENVEN, Ville et coopération sociale, L'Harmattan, 2010, 198p.

**Tableau 1 : L'ESS et l'innovation (2012) :**

TYPES	OBJET	IMPACTS	EXEMPLES
INNOVATION SOCIALE	REPENDRE A DES BESOINS SOCIAUX	LIENS SOCIAUX REDUCTION DES INEGALITES BIEN-ETRE COHESION	GEM MAINFORTE
INNOVATION ORGANISATIONNELLE ET JURIDIQUE	INVENTER DE NOUVELLES FORMES D'ORGANISATION REVENDIQUER DE NOUVEAUX DROITS	ACCESSIBILITE CREATION ACTIVITES EMPLOIS REGULATIONS COLLECTIVES DEMOCRATIE	SCIC CAE DALO GEIQ
INNOVATION DE PRODUITS ET DE PROCEDES	CREATION PRODUCTION MISE SUR LE MARCHÉ	ACTIVITES EMPLOIS ECOPRODUITS ECOACTIVITES CONSCIENCE ENVIRONNEMENTALE	ECOHABITAT ECOCITES METIS ACADIAL
INNOVATIONS CONCEPTUELLES	CREATION CIRCULATION PROMOTION FORMATION	CLUSTER MUTUELLE DE TRAVAIL INCLUSION	ARTICULTEURS CAE PAIREMULATEUR

Bibliographie

ALTER Norbert, L'innovation ordinaire, PUF, 2010 (Quadrige)

AMBLARD Henri, BERNOUX Philippe, HERREROS Gilles, LIVIAN Yves Frédéric, Les nouvelles approches sociologiques des organisations, Seuil, 1996

AVENEL Cyprien, Les enjeux de l'évaluation des expérimentations du RSA, CNAF, Informations sociales, 2008, pp.80-96

BOLTANSKI Luc, THEVENOT Laurent, De la justification, les économies de la grandeur, Paris, Métailié, 1987

BOLTANSKI Luc, CHIAPPELLO Eve, Le nouvel esprit du capitalisme, Gallimard, 2001

BOUCHARD Marie, « L'innovation sociale en économie sociale, Cahier de la chaire de recherche du Canada en économie sociale, 2006

CALLON Michel, LATOUR Bruno, La science telle qu'elle se fait, Paris La découverte, 1991

CALLON Michel, LATOUR Bruno, La science et ses réseaux, Paris La Découverte, 1988

CALLON Michel, LATOUR Bruno, Sociologie de la traduction, textes fondateurs, Presses de l'Ecole des Mines, 2006

CALLON Michel, LASCOUMES Pierre, BARTHES Yves, Agir dans un monde incertain, Seuil, 2001

- CATLLA M., « Action publique régionale et nouveau management public : le cas de la rhétorique de l'innovation », *Sociologies pratiques*, 2005/1, N° 10, p. 77-95
- DANDURANT L., « réflexion autour du concept d'innovation sociale, approche historique et comparative » *revue française d'administration publique*, 2005/3, N° 115, p.377-382.
- DE MURO P., « Organisations de la société civile, innovation sociale et gouvernance de la lutte contre la pauvreté dans le Tiers-Monde », *Mondes en développement* 2007/3, N° 139, p. 25-42
- DEGAVRE F, NYSENS M., « L'innovation sociale dans les services d'aide à domicile. Les apports d'une lecture polanyienne et féministe », *Revue Française de Socio-Economie* 2008/2, p. 79-98
- DESROCHE Henri, *Histoires d'économies sociales*, Syros, 1991, 264p.
- ENCAOUA D., « Les enjeux économiques de l'innovation », *Revue d'économie politique*, 2004/2, Volume 114, p.133-168.
- FONTAN J., « Innovation et société : pour élargir l'analyse des effets territoriaux de l'innovation », *Géographie, économie, société*, 2004/2, Volume6, p.115-128.
- HARRISSON Denis, KLEIN Juan Luis, (Dir.), *L'innovation sociale, émergence et effets sur la transformation des sociétés*, PUQ, 2007
- HILLIER J., « Trois essais sur le rôle de l'innovation sociale dans le développement territorial », *Géographie, économie, société* 2004/2, Volume 6, p. 129-152
- JOUEN Marjorie, *Les expérimentations sociales en Europe*, Notre Europe, [www.notre-europe.eu](http://www.notre-europe.eu), 2008 47 pages, rapport réalisé pour le Haut commissaire aux solidarités actives, présenté lors du grenelle de l'insertion.
- KLEIN Juan Luis, HARRISSON Denis, *L'innovation sociale, émergence et effets sur la transformation des sociétés*, Presses de l'Université du Québec, 2006, 465p.
- LATOUR, Bruno, *La sciences en action*, Paris, La Découverte, 1989
- MULLER Pierre, ROUAULT Sophie, *Une grammaire européenne de l'expérimentation sociale*, *Culture et conflits*, N° 28, pp. 75-97
- RABHI Pierre, *Vers la sobriété heureuse*, Actes Sud, 2010
- RICHEZ-BATTESTI Nadine, GIANFALDONI Patrick, GLOUKOVIEZOFF Georges, ALCARAS Jean-Robert, *Banques coopératives et innovations sociales*, RECMA, 301, pp.26-41
- SANGIORGIO, Joseph, VEYER Stéphane, *Les coopératives d'activités et d'emploi : un exemple de construction d'une innovation sociale*, De Boeck Université, *Revue Internationale de projectique*, 2009/1, pp 51-61
- SCHIEB-BIENFAIT Nathalie, CHARLES-PAUVERS Brigitte, URBAIN Caroline, *Emergence entrepreneuriale et innovation sociale dans l'économie sociale et solidaire : acteurs, projets et logiques d'action*, De Boeck Université, *Innovations*, 2009/2-N°30 pp.13-39